



# Avis public d'élection partielle

## Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges

**Date du scrutin : 9 août 2026**

Par cet avis public, Dany Larrivée, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures

- Poste de conseillère ou conseiller, siège n° 3

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

**Du lundi 29 juin au vendredi 10 juillet 2026**

### Horaire

- Lundi, 29 juin : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Mardi, 30 juin : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Jeudi, 2 juillet : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Vendredi, 3 juillet : de 8h30 à 12h00
- Lundi, 6 juillet : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Mardi, 7 juillet : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Mercredi, 8 juillet : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Jeudi, 9 juillet : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Vendredi, 10 juillet : de 9h00 à 16h30 \*\*\*

**\*\*\*Attention : le vendredi, 10 juillet 2025, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche, 9 août 2026 de 10h00 à 20h00**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche, 2 août 2026 de 12h00 à 20h00**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 28 juillet 2026 à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Charlie Côté

5. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou joindre la secrétaire d'élection, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

**Président d'élection**

Adresse : 4, rue St-Jean-Baptiste, Notre-

Dame-des-Neiges

Téléphone : (418) 851-3009 poste 2

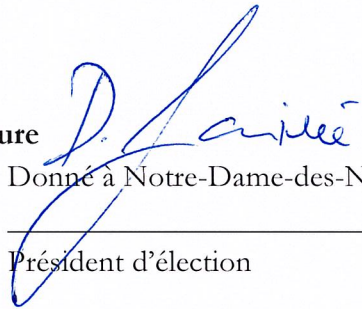
**Secrétaire d'élection**

Adresse : 4, rue St-Jean-Baptiste, Notre-

Dame-des-Neiges

Téléphone : (418) 851-3009 poste 3

Signature

  
Donné à Notre-Dame-des-Neiges le 19 mai 2026

---

Président d'élection

## Certificat de publication

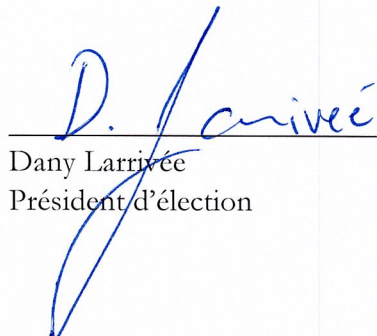
**Référence : « Avis public d'élection partielle du 9 août 2026 pour le siège numéro 3 »**

Je, soussigné, Président d'élection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 19 mai 2026, à chacun des endroits suivants :

- Sur le tableau situé à l'entrée principale du bureau municipal ;
- Sur le site internet de la municipalité.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Notre-Dame-des-Neiges, ce 19 mai 2026.

  
Dany Larrivée

Président d'élection